

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 20 août 2002 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Steve Martin
Monsieur Mario Champagne	Madame Nicole Périgny
Madame France Désaulniers	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE madame Brunelle Lafrenière, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Président

Secrétaire

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 41 0802 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0802-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Condoléances.
- 5.2 Dossier fermeture de l'école de Carignan.
- 5.3 Taxes scolaires.
- 5.4 Coûts de la rentrée scolaire.
- 5.5 Activités sociales.
- 5.6 Examens de reprise.
- 11.2 Démissions.
- 11.3 Annulation d'un congé sabbatique à traitement différé.
- 11.4 Comité de sélection.

QUE soit ajouté la mention d'un document à l'article 4.3 de l'ordre du jour

Adopté unanimement

Adoption de
procès-verbaux

RÉSOLUTION 42 0802 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 3 juillet 2002 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0802-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue porte à l'attention des commissaires la nomination de monsieur Yvon Bellemare, directeur de l'école institutionnelle de la Jeune-Relève, Saint-Jacques au sein du Conseil supérieur de l'Éducation. De même, le directeur général souligne la participation de personnel enseignant au primaire et de conseillers pédagogiques à un perfectionnement à l'U.Q.T.R. durant la saison estivale. Des résolutions de félicitations sont alors adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 43 0802 : CONSIDÉRANT que monsieur Yvon Bellemare, directeur de l'école institutionnelle de la Jeune-Relève, Saint-Jacques à Shawinigan, a récemment été nommé par le Conseil supérieur de l'Éducation à la Commission de l'enseignement primaire;

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Yvon Bellemare pour cette nomination.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 44 0802 : CONSIDÉRANT qu'une formation intensive sur l'enseignement des mathématiques et la différenciation pédagogique a été offerte durant la saison estivale à l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.) au personnel enseignant du primaire et aux orthopédagogues des Commissions scolaires du Chemin-du-Roy, de l'Énergie, de la Riveraine, des Bois-Francs et des Chênes;

CONSIDÉRANT que messieurs Luc Prud'homme et Ghyslain Samson, conseillers pédagogiques, ont été particulièrement impliqués dans l'organisation et l'élaboration de cette formation;

CONSIDÉRANT qu'il fut constaté une grande participation du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie à ce « cours d'été »;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à messieurs Luc Prud'homme et Ghyslain Samson, conseillers pédagogiques, pour leur importante implication dans la réalisation de cette formation;

QUE, de même, des félicitations soient transmises au personnel ayant participé à cette formation durant leurs vacances estivales.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les membres du conseil des commissaires procèdent à la formation d'un comité de travail.

Comité –
Orientations de la
commission
scolaire

RÉSOLUTION 45 0802 : CONSIDÉRANT que les commissaires et le personnel de direction des établissements et des services ont procédé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2002-2003, à une démarche visant à faire le bilan de l'organisme ainsi qu'à définir les orientations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, aux fins d'assurer la poursuite de cette démarche, qu'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit formé un comité de suivi relatif aux orientations de la commission scolaire composé comme suit :

- 5 membres du conseil des commissaires :
 - ✓ le président, monsieur Jean-Yves Laforest;
 - ✓ le vice-président, monsieur Serge Lafontaine;

Président

Secrétaire

- ✓ madame Danielle Bolduc;
 - ✓ monsieur Mario Champagne;
 - ✓ monsieur Réal Julien.
- 2 membres de la direction générale;
 - ✓ le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue;
 - ✓ le directeur général adjoint, monsieur Pierre Chénard.
 - 2 directions d'école secondaire :
 - ✓ à être désignées par leurs pairs.
 - 3 directions d'école primaire :
 - ✓ à être désignées par leurs pairs.
 - 1 direction de centre :
 - ✓ à être désignée par ses pairs.
 - 3 directions de services :
 - ✓ à être désignées par leurs pairs.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les commissaires autorisent le directeur général à retenir les services professionnels de consultants.

Direction générale
autorisée à retenir
les services de
professionnels et
de consultants

RÉSOLUTION 46 0802 :

CONSIDÉRANT que des services de professionnels ou de consultants peuvent être requis dans le cadre d'activités et de mandats de travail identifiés par la direction générale en fonction de la recherche et du développement de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que ces mandats concernent notamment l'engagement de professionnels ou de consultants ayant comme objet de supporter des directions des services et des établissements ainsi que, le cas échéant, d'effectuer des opérations de vérification externe et intégrée;

CONSIDÉRANT l'importance de telles activités pour l'amélioration de l'organisation et l'exercice des responsabilités associées;

EN CONSÉQUENCE et dans les limites des budgets de recherche et de développement confiés à la direction générale, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que le directeur général soit autorisé à retenir les services des professionnels et des consultants pour l'exécution de mandats au sens sus-mentionné.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions de condoléances sont initialement adoptées.

Condoléances

RÉSOLUTION 47 0802 :

décédé;

CONSIDÉRANT que monsieur Ulric Harvey, père de madame la commissaire Johanne Harvey, est récemment

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Harvey.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 48 0802 :

récemment décédé;

CONSIDÉRANT que monsieur Joseph Landry, beau-père de monsieur le commissaire Maurice Poudrier, est

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Poudrier et à sa famille.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur le commissaire Yves Tousignant s'enquiert des démarches qui seront faites quant à l'utilisation de l'école Saint-Éphrem. Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, indique que l'école étant vacante, cette dernière est désormais sous l'autorité directe de la commission scolaire et non de l'école institutionnelle. Par ailleurs, monsieur Hogue mentionne qu'une étude sera faite quant à la disposition ultérieure de cette bâtisse. Monsieur Tousignant demande quelle est la personne responsable désignée pour répondre aux demandes de location. Sur ce, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, mentionne que cette responsabilité sera confiée au contremaître en entretien général affecté au secteur de La Tuque soit monsieur Jean-Pierre Courteau.

Toujours en référence à la fermeture de l'école Saint-Éphrem, monsieur Tousignant demande si des mesures spéciales d'accueil pour l'intégration des élèves de l'école Saint-Éphrem à leur nouvelle école seront faites. En réponse à monsieur Tousignant, la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers souligne que les enfants sont pour la majorité inscrits à l'école Marie-Médiatrice, et ce, dans divers niveaux. À sa connaissance, il n'y a pas de mesures d'accueil spéciales mais cela est confié à la direction le soin de déterminer les mesures appropriées.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine s'informe après cela si le paiement en argent des taxes scolaires est refusé au comptoir du centre administratif. Le directeur des Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent, mentionne alors que le paiement en argent ne peut être refusé mais que la commission scolaire invite les citoyens à payer leurs taxes en évitant l'argent comptant afin de diminuer le transport de sommes importantes.

Président

Secrétaire

Madame la commissaire Johanne Harvey désire que l'information relative aux coûts chargés aux parents pour la rentrée scolaire 2002-2003 leur soit transmise. Madame Maryse Demers mentionne que ce renseignement sera fourni vers la mi-octobre, une fois que les écoles auront reçu les principales factures pour les fournitures scolaires.

En référence aux coûts chargés aux parents, madame Sylvie Dupont-Simard demande si des allocations ont été versées aux écoles afin de diminuer les coûts chargés aux parents. Monsieur Claude Vincent indique alors que la commission scolaire n'a pas reçu la subvention à cette fin du MEQ mais qu'une confirmation de la reconduction de la mesure a été transmise à la commission scolaire. Les Services des ressources financières ont donc procédé à une évaluation des sommes pouvant être versées aux écoles et à l'envoi de celles-ci.

Madame la commissaire Nicole B.-Girard s'enquiert de la diffusion d'information concernant les activités sociales au sein de la commission scolaire. Par suite de discussions, il est convenu que ce sujet sera considéré par le comité de suivi relatif aux orientations de la commission scolaire.

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par une demande d'information de monsieur le commissaire Mario Champagne sur le processus des examens de reprise et de la communication des résultats aux élèves. S'ensuivent également des discussions sur ce sujet au terme desquelles il est convenu que des informations complémentaires seront fournies lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. La directrice de ces services madame Maryse Demers fournit, dans un premier temps, des informations concernant la réforme de l'éducation. Dans un deuxième temps, madame Demers présente un document concernant l'organisation scolaire 2002-2003 en comparaison avec l'année scolaire 2001-2002. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ce document.

Organisation
scolaire 2002-2003

RÉSOLUTION 49 0802 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0802-05 concernant l'organisation scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs au Secrétariat général, les commissaires adoptent des règlements.

Adoption de
règlements

RÉSOLUTION 50 0802 : CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT également qu'a été élaboré un projet de règlement relatif à l'authentification des documents ou des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives;

CONSIDÉRANT, en vertu de la Loi sur l'instruction publique qu'un avis public préalable, d'au moins 30 jours, a été donné;

CONSIDÉRANT également que copies de ces projets de règlement ont été transmises à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soient adoptés les règlements suivants :

- Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire Document 0802-06
- Règlement relatif à l'authentification des documents ou des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives Document 0802-07

Adopté unanimement

Poursuivant, le secrétaire général Me Serge Carpentier renseigne les commissaires sur le dossier relatif à la division du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales. Particulièrement, il est fait état des travaux réalisés dans l'élaboration du projet de division ainsi que des étapes à venir en tenant compte des nouvelles dispositions législatives du Projet de Loi 59.

Le secrétaire général fait également un suivi concernant un dossier de demande de changement de nom d'une école.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Le directeur de ces services, monsieur Bertrand Rodrigue, soumet alors des recommandations pour des engagements et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Engagements et nouvelles affectations

RÉSOLUTION 51 0802 :

doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la commission scolaire

CONSIDÉRANT, que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Manon Quessy, psychoéducatrice, poste de 30 heures/semaine, à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Danielle Bastien, opératrice de duplicateur offset, poste de 35 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Michel Frappier, ouvrier certifié d'entretien, poste de 38,75 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Nathalie Malouin, conseillère en orientation, poste de 28 heures/semaine, à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Carole Boivin, conseillère en orientation à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, poste de 35 heures/semaine, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Nancy Théberge, enseignante au primaire à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 22 août 2002;
- Mélanie Bellemare, enseignante en anglais, à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, à compter du 22 août 2002;
- Gilles Désilets, enseignant en français, à l'école Notre-Dame-de-L'Assomption de Parent, et ce, à compter du 22 août 2002;
- Sophie Desrochers, orthopédagogue, poste de 25 heures/semaine, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Lucie Carrier, orthopédagogue, poste de 30 heures/semaine, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Mylène St-Hilaire, orthopédagogue, poste de 26 heures/semaine, et ce, à compter du 21 août 2002;
- Isabelle Parke, psychoéducatrice, poste de 25 heures/semaine, et ce, à compter du 21 août 2002.

Adopté unanimement

Par la suite, les commissaires acceptent des démissions ainsi que l'annulation d'un congé sabbatique à traitement différé.

Démissions

RÉSOLUTION 52 0802 :

démission;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- Nathalie Dauphinais, orthopédagogue à l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2002;
- Annie Duval, technicienne en éducation spécialisée au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement

Annulation d'un congé sabbatique à traitement différé – Nathalie Roy

RÉSOLUTION 53 0802 : CONSIDÉRANT en référence à la résolution 543 0602, qu'un congé sabbatique à traitement différé a été autorisé à madame Nathalie Roy, enseignante à l'école Centrale de la Tuque;

CONSIDÉRANT que madame Nathalie Roy désire annuler ce congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit annulé le congé sabbatique à traitement différé de madame Nathalie Roy.

Adopté unanimement

Monsieur Bertrand Rodrigue complète l'article 11 de l'ordre du jour en sollicitant la participation de commissaires à des comités de sélection de personnel.

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet à l'acceptation des commissaires une entente d'utilisation du stationnement de la Fabrique de Saint-Alexis-des-Monts. Il est alors donné suite à la recommandation présentée et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente avec la Fabrique de la paroisse de Saint-Alexis-des-Monts - Stationnement

RÉSOLUTION 54 0802 : CONSIDÉRANT que le personnel de l'école Sainte-Élisabeth à Saint-Alexis-des-Monts utilise une partie d'un terrain situé en face de l'école, à titre de stationnement;

CONSIDÉRANT que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Alexis-des-Monts est propriétaire de cette partie de terrain;

CONSIDÉRANT les discussions avec les représentants de la fabrique afin de négocier une entente d'utilisation dont copie est reproduite au document 0802-08;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter les termes de l'entente à intervenir entre la Fabrique de Saint-Alexis-des-Monts et la Commission scolaire de l'Énergie;

Président

Secrétaire

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, ladite entente.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procèdent au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 55 0802 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 20 août 2002, décrit sur le document 0802-09.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

Aucun sujet n'est considéré à huis clos.

À 21 h 05, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 56 0802 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire